

Communiqué sur le projet d'EPE, établissement public expérimental de Lille

1) Un projet dans le sens de la libéralisation de l'ESR et du désinvestissement de l'Etat

L'établissement Public Expérimental (EPE) est un projet qui a pour but de rapprocher différents sites lillois de l'Enseignement Supérieur : l'Université de Lille, l'ESJ, Sciences-Po Lille et l'ENSAPL.

Celui-ci s'inscrit dans la libéralisation de l'enseignement supérieur et de la recherche qui se met en place depuis plusieurs décennies.

En effet, à force de privatisation et d'autonomisation des facs, notamment au niveau du budget, celles-ci se voient contraintes à aller chercher des financements dans des appels à projets ; sous forme de label par exemple comme le I-DEX ou le I-SITE qu'a obtenu l'Université de Lille il y a quelques années. Ces derniers permettent d'obtenir un placement dit « d'excellence » à l'échelle nationale mais aussi d'obtenir de l'argent supplémentaire pour mettre en place de nouveaux projets.

Or, ces labels sont conditionnés à des efforts pour créer de plus grosses facs, comme prévus dans ce projet, afin de monter dans des classements internationaux de la recherche. Cette course au classement absurde se fait au prix de coupures budgétaires comme déjà lors de la fusion des 3 Universités de Lille !

Au fil des années, nous avons vu entrer de plus en plus d'acteurs privés dans la vie de l'Université que ce soit au niveau des conseils ou du financement. C'est en ce sens de volonté de recherche de renommée nationale et internationale et de privatisation que l'EPE se profile.

Celui-ci intervient à la suite de nombreuses réformes de casse de l'université ; les différentes LRU (Loi Relative aux Universités), la sélection avec Parcoursup, la hausse des frais d'inscription pour les étudiant.e.s hors Union Européenne... Et ne va venir qu'amplifier ces logiques !

Or nous pensons que les universités n'ont pas vocation à être libéralisées et privatisées, nous restons attaché.e.s au service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, afin que celui soit ouvert à tou.te.s et nous battons pour un financement 100% public à la hauteur des besoins.

2) Avec l'EPE, la démocratie universitaire bafouée

Pour un projet d'une telle envergure, on pourrait s'attendre à un calendrier permettant un véritable débat entre les composantes et conseils universitaires. Or, il n'en est rien !

Les premiers documents d'avant-statut ont été envoyés aux élu.e.s étudiant.e.s début novembre pour un vote définitif courant mars 2021, soit à peine 5 mois pour un projet qui a pour but de "transformer, de renforcer et de faire rayonner l'enseignement supérieur et la

recherche en tirant parti des forces et de la complémentarité de l'université de Lille et des écoles lilloises.” et une mise en place prévue au 1er janvier 2022, des délais bien trop courts pour un projet d'une telle envergure.

Ce calendrier, déjà extrêmement restreint, voit encore s'ajouter les difficultés liées à la pandémie mondiale de covid-19 et la tenue de Conseil et débat en distanciel, empêchant donc la tenue de vrai débat en présentiel. On pourrait s'attendre à ce que cela soit pris en compte et il l'a été... Uniquement à leur avantage ! On peut en effet lire à la fin des avertissements de lecture disponible sur le site de l'EPE : “[...] Le contexte, nous le savons bien, ne facilite pas une telle élaboration et l'investissement de chacune et chacun (...). La réussite collective du site lillois, pour bâtir cet Établissement Public Expérimental, est cependant à ce prix. [...]”.

En effet, plusieurs conseils de faculté se sont largement prononcés contre ce projet (La faculté de droit ou la faculté des humanités), des motions très critiques, toujours disponible sur le site internet de l'EPE, ont été écrites par des collectifs d'enseignant.e.s, Centrale Lille, à l'origine établissement-membre, a même il y a peu annoncé vouloir revoir son statut pour être seulement un établissement partenaire, et l'IEP, également établissement-membre, a annoncé potentiellement revoir sa position courant janvier.

Il a également été refusé en Conseil d'Administration d'organiser un référendum au sein de l'Université de Lille pour approuver ou non ce projet, montrant ainsi indirectement la grande défiance de la communauté universitaire lilloise vis-à-vis de ce projet et la peur d'un échec cuisant pour la présidence. Par ailleurs, les enseignant.e.s ont doré et déjà initié une pétition pour demander la mise en place d'un référendum des personnels sur ce projet.

Enfin, il faut évoquer l'opacité de la manière dont ses statuts ont été écrits. Principalement par des membres extérieurs à l'Université (qui devrait occuper à eux seuls 14 sièges sur 40 du conseil de direction) pour un seul membre du Conseil d'Administration, l'instance pourtant chargée d'approuver la politique globale de l'Université et un rôle des élu.e.s étudiant.e.s réduit au strict minimum...

3) Une Université de Lille 2022 à deux vitesses

Ce projet est vendu comme une matière de mutualiser des compétences et des savoirs au sein d'un grand ensemble universitaire public. Ce magnifique idéal est pourtant mis à mal quand on regarde dans le détail les projets de l'EPE, tous les établissements membres de l'EPE ne sont pas égaux !

Les grandes écoles auront une place démesurée au sein de cet EPE. Les directeurs ou directrices de ces grandes écoles auront toutes et tous une voix consultative permanente au Conseil d'Administration de l'EPE, alors que tous les directeurs et directrices de composantes n'en auront pas. Pour rappel les 4 écoles réunies forment un effectif d'étudiant.e.s correspondant à la taille d'une seule des composantes moyennes de l'Université... Les écoles ne perdent d'ailleurs pas leur personnalité morale et juridique en rejoignant l'EPE, ce qui leur permet de le quitter quand bon leur semble. A l'inverse, l'Université de Lille va perdre sa personnalité morale et juridique ! Ainsi, même si toutes les grandes écoles décident de partir, l'Université sera toujours enchaînée au nouveau fonctionnement.

Enfin, les écoles restent indépendantes de bien des façons. Elles continueront de négocier directement avec l'Etat pour leur financement et auront donc leur budget propre, ainsi que leur propre masse salariale, leurs propres diplômes et la capacité de fixer elles-mêmes leurs droits d'inscription !

Or, même entre les composantes, c'est-à-dire entre les facultés de l'Université, c'est bien une Université à deux vitesses qui va s'imposer. En rendant les composantes plus indépendantes et en affaiblissant l'échelon supérieur, le projet sera la porte ouverte aux inégalités selon les moyens et l'intérêt porté à chaque composante.

4) Les problèmes concrets qui se poseront pour les étudiant-e-s

Les principaux problèmes qui toucheront concrètement les étudiant-e-s découlent de la création d'une université à deux vitesses et à la disparition de biens et de services communs. D'importantes inégalités entre les étudiant-e-s de cet EPE sont inévitables.

D'un côté nous aurons les composantes et les écoles dites "d'excellence" qui auront sûrement les moyens humains et financiers permettant de proposer des mobilités internationales, un accompagnement social, une vie universitaire et culturelle dense. De l'autre nous aurons des composantes à bout de souffle qui ne pourront proposer de mobilités internationales, d'accompagnement social décent, de vie universitaire et culturelle et qui devront se tourner vers des modalités de contrôle de connaissances qui désavantageront globalement les étudiant-e-s mais demanderont moins de moyens à mettre en place. L'absence de stratégie commune d'accompagnement social et de vie universitaire, par exemple, entraîneront inévitablement une baisse de leur qualité partout dans l'EPE et surtout dans l'Université de Lille.

Etant donné que les établissements-composantes, qui n'auront que des filières dites d'excellence, pourront garder leurs frais d'inscriptions bien plus élevés nous serons dans un établissement avec des frais d'inscriptions différenciés. L'énorme augmentation, scandaleuse, des frais d'inscriptions pour les étudiant-e-s étranger-e-s ouvrirait la porte à une augmentation des frais pour toutes les étudiant-e-s et cet EPE pourrait leur donner une raison de la rendre effective.

Pour conclure, ce sont bien évidemment les étudiant-e-s précaires qui seront les plus touché-e-s car se retrouveront malgré eux dans des filières à bout de souffle ne pouvant leur apporter le soutien et l'accompagnement dont ils ont besoin.

Face à un énième plan de casse de l'Université, nous appelons à la mobilisation, nous soutenons un référendum étudiant sur l'EPE et on se battra contre ce projet partout où c'est possible !

